

Sur les utopies québécoises, des Lumières aux Révolutions continentales

Bernard ANDRÈS (UQAM-ALAQ-IREP)¹

Les espaces du Nouveau Monde fournissaient un matériau de choix pour ces rêveries méthodiques, soigneusement organisées, qui présentent l'envers du réel comme son prolongement vraisemblable, ou tout du moins souhaitable².

Le champ sémantique de l'utopie a tellement varié entre la Renaissance et le XX^e siècle qu'il peut paraître présomptueux – ou utopique – d'en cerner l'évolution en quelques pages. Force est pourtant d'ébaucher le cadre théorique dans lequel je me situe pour parler d'utopie au Canada, entre les *Dialogues* de La Hontan et *Le Canadien*. Ceux-ci datent de 1703, celui-ci commence à paraître en 1806 et accompagnera, bon an, mal an, la montée du mouvement patriote. Entre ces deux repères éditoriaux, un siècle s'est écoulé. Ce XVIII^e siècle, dit aussi « des Lumières », est précisément celui où la notion d'utopie se déplace significativement³. On passe de la construction fantaisiste d'univers sans lendemain à des projets raisonnés de sociétés qui ne manqueront pas (pense-t-on) de se réaliser bientôt. Les fantaisies deviennent conséquentes et leur gravité aboutit aux révolutions. Par la suite, au XIX^e siècle, l'utopie deviendra même synonyme de système. Dans les Amériques, des collectivités nouvelles s'emparent de certaines de ces utopies et s'essaient à les réaliser. Ainsi de l'utopie républicaine. Je rappellerai donc brièvement l'histoire de ces déplacements conceptuels, pour ensuite aborder la question du Canada et de ses rapports aux utopies du siècle. Comment et dans quels sens, de la Nouvelle-France au Québec, puis au Bas-Canada, a pu circuler le courant utopique? Comment et dans quel sens il a *galvanisé* les gens d'ici.

Commençons donc par quelques truismes. À l'origine, le néologisme « Utopia » désignait chez Thomas More un non-lieu imaginaire, une île de nulle part, une sorte de « no where » où tout était possible : « Chaque rêveur imagine son Utopie ». En 1516,

More conçoit son « *optimo reipublicae*⁴ » comme un état idéal corrigeant les travers de l'Angleterre contemporaine. Triomphe de la fantaisie, mais aussi d'une logique humaniste, l'Utopia concilie le travail obligatoire avec la société des loisirs, la propriété collective avec l'institution familiale, la religion catholique avec l'épicurisme, le fédéralisme démocratique avec le bon vouloir du Prince. Tout est possible, mais *ailleurs*. C'est le premier sens (et la source étymologique) du mot : « u-topia ».

Abstraction faite des utopies religieuses en Nouvelle-France, c'est encore dans la fantaisie et par le truchement d'un *ailleurs* que le XVII^e siècle effectuera sa critique sociale, de Cyrano de Bergerac (1656)⁵ à Fontenelle (1681)⁶, en passant par Gabriel de Foigny (1676)⁷. *Ailleurs* : dans les « États et Empires de la Lune », chez les « Ajaoiens », ou dans « les Terres australes ». Ailleurs et, comme chez Cyrano, sur un mode parfois comique⁸. Certes, depuis le XVI^e siècle, ces chimères offrent bien quelques réflexions politiques, voire des « traités » d'économie politique. Mais ces traités sont, sans jeu de mots, traités à la légère. Rarement le système imaginé est-il donné pour sérieux, réalisable. Dans son étude sur la notion d'utopie, Hans-Günter Funke rappelle justement la formule de Jean Bodin : « République en Idée sans effect ».

Que se produit-il au XVIII^e siècle? On passe à l'acte. Ou, du moins, on commence à concevoir que ces « républiques en idée » pourraient bien faire leur chemin. *Bientôt* : L'adverbe temporel a son importance. C'est l'introduction du Temps dans ces constructions de l'esprit qui va donner un avenir à l'utopie. Avec *L'an 2440* de Louis-Sébastien Mercier, publié en 1771, « Le temps présent est gros de l'avenir ». Une progression différente de l'Histoire est possible. Certains, plus radicaux, diront même : un progrès. Mais n'anticipons pas : le socialisme utopique est pour le siècle suivant. Pour l'instant, au XVIII^e siècle, l'utopie change de lieu. Elle se met à l'ère du Temps. Non plus *ailleurs*, mais « un jour », un jour plus ou moins proche. L'utopie se tourne vers Chronos. Et l'on passe de l'utopie à l'uchronie (si le mot date de 1876, la chose

est en place bien avant; elle désigne une utopie située dans l'avenir ou une marche différente de l'histoire⁹).

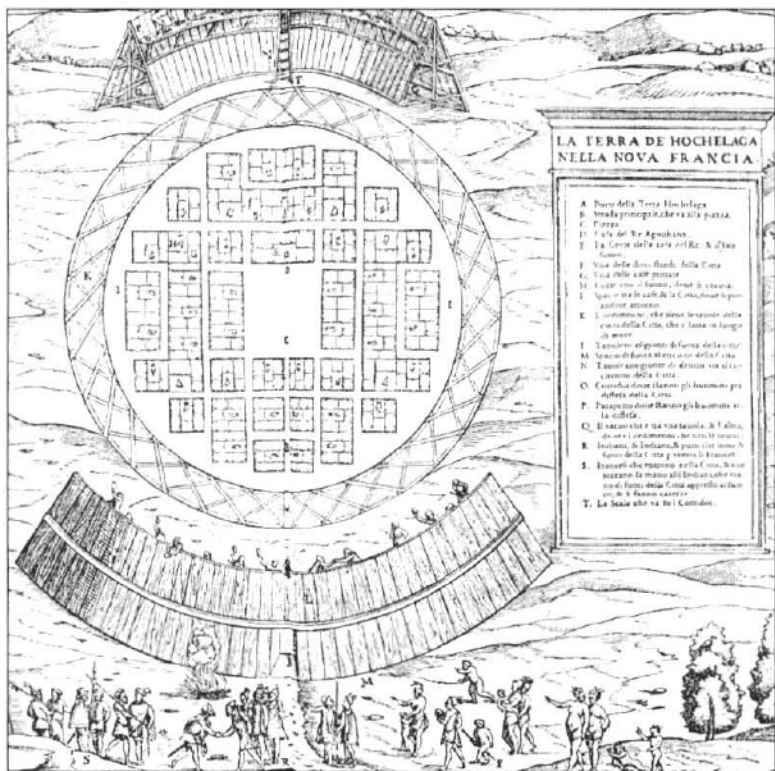
Tout en montrant que le passage de l'utopie fantaisiste à l'utopie sérieuse s'amorce dès la fin du XVII^e siècle¹⁰, Hinrich Hudde et Peter Kuon notent bien que

L'histoire du genre se double au XVIII^e siècle d'un courant d'auto-réflexion et d'autocritique permanent (Prévost, Voltaire, Rousseau, Tiphaigne de la Roche, Wieland). Ce courant se nourrit de la tension reconnue comme nécessaire entre les aspirations libertaires de l'individu « sensible », idéal anthropologique des Lumières, et l'ordre rationnel de l'Etat utopique¹¹.

Désormais, les constructions de l'esprit gagnent en vraisemblance et en réalisme. La description prend le dessus sur la narration et l'observation prime. C'est en extrapolant à partir de faits observés que La Hontan « utopise » et construit la figure de son Adario dans ses *Nouveaux voyages [...] dans l'Amérique septentrionale* (1704)¹². Rappelons que le verbe « utopiser » est utilisé par Diderot en 1770 et que Hans-Gunter Funke a aussi repéré les formes fléchies suivantes : « utopier, s'utopier, s'utopianiser ». La plupart de ces emplois sont péjoratifs : il s'agit de railler des projets perçus comme irréalisables¹³.

L'utopie: du Canada vers la France

Passons donc au Canada et à la façon dont le XVIII^e siècle va y puiser un matériel utopisant. Rappelons d'abord que les *Voyages* du baron de La Hontan regorgent d'informations véridiques sur la Nouvelle-France. L'officier y a vécu pendant une dizaine d'années entre 1683 et 1693. Réal Ouellet a montré la précision « mathématique » des descriptions du baron en matière de géographie, de cartographie, de botanique, de linguistique et même, avant la lettre, d'anthropologie. Sa connaissance des nations iroquoises n'est plus à démontrer. Mais ce qui distingue La Hontan des « relationnaires » du XVII^e siècle, c'est son esprit critique. Tout y passe, de l'organisation du commerce des fourrures au gouvernement du Canada et aux « grands abus à [y] réformer ». Ce



LA TERRA DE HOCHELAGA
NELLA NOVA FRANCIA

- A. Parte della Terra Hochelaga
- B. Strada principale che va alla piazza
- C. Piazza
- D. Casa del Re Agnolano
- E. La Chiesa della Madonna del Rosario
- F. Via della Chiesa di S. Rocco della Chiesa
- G. Via della Chiesa di S. Rocco
- H. Casa del Re Agnolano
- I. Casa del Re Agnolano
- J. Casa del Re Agnolano
- K. Casa del Re Agnolano
- L. Casa del Re Agnolano
- M. Casa del Re Agnolano
- N. Casa del Re Agnolano
- O. Casa del Re Agnolano
- P. Casa del Re Agnolano
- Q. Casa del Re Agnolano
- R. Casa del Re Agnolano
- S. Casa del Re Agnolano
- T. La Torre che va verso il Castello

Plan d'Hochelaga [Montréal], d'après la description de Jacques Cartier lors de son passage en 1535, détail extrait de Giovanni Battista Ramusio, *Delle Navigazioni e Viagi*, Venise, 1556.

sens critique s'exerce encore avec plus d'acuité dans les fameux *Dialogues curieux entre l'Auteur et Un Sauvage De Bon sens qui a voyagé*. Réal Ouellet et son équipe parlent à ce propos d'« une longue dialectique orientée sur la religion, les lois, le bonheur, la médecine, le mariage...¹⁴ ». En attribuant au personnage d'Adario le discours raisonneur qu'on sait, l'Auteur introduit sur le mode dialogique une nouvelle vision de la Nouvelle-France, mais aussi de la vieille Europe. Les vices que Montaigne avait déjà dénoncés en se fondant sur les premiers récits de découvertes, La Hontan les condamne avec plus de vigueur en forgeant son Adario. Certes, l'éloquence amérindienne n'est pas une invention de l'Auteur. En avaient déjà témoigné les *Relations* des jésuites, comme les *Lettres* de Marie de l'Incarnation. En revanche, ce qu'*invente* La Hontan (inventer aux sens rhétorique et narratologique), c'est la figure discursive du « Sauvage éclairé ». Ce personnage de combat philosophique est quelque chose de plus que le « Bon Sauvage ». L'homme a voyagé. Il a connu les Vieux pays : « [...] plus je réfléchis à la vie des Européens, affirme-t-il, et moins je trouve de bonheur et de sagesse parmi eux¹⁵ ». Adario n'a d'indien que le nom, rappelle Jean-Marie Goulemot. C'est l'Indien des Philosophes¹⁶. On pourrait dire sans jeu de mots qu'avec Adario, l'utopie prend racine et prend date. Elle trouve un lieu de référence : ailleurs en Nouvelle-France (Cyrano de Bergerac y avait déjà fait atterrir son personnage dans les *États et Empires de la Lune*, en 1657). Mais avec l'Adario de La Hontan, l'utopie trouve aussi un nouveau lieu d'énonciation : le discours naissant des Lumières (qu'elle contribue d'ailleurs à mettre en place). Car, en empruntant à une réalité du Canada, La Hontan forge une machine de guerre européenne dont les Lumières feront bientôt leurs choux gras. Inutile de rappeler la diffusion de cette œuvre durant toute la première partie du XVIII^e siècle : rééditions, traductions en anglais, italien, hollandais, allemand, espagnol, comptes rendus dès 1703 dans l'*Histoire des Ouvrages des Savans*, dans les *Nouvelles de la République des Lettres* et dans le *Journal de Trévoux*, etc¹⁷. C'est parce qu'il est plus vrai que nature, parce qu'il raisonne et qu'il permet de contester l'Europe, que le Sauvage du Canada devient une figure utopique « porteuse ». Dans l'évolution du concept évoquée plus haut, il

marque le terme de la deuxième phase. Il autorise le passage de l'utopie fantaisiste à l'utopie frondeuse et militante : celle des projets de société qui se réalisent (ou non), celle des « lendemains qui chantent » (comme on dira plus tard dans les « Grands récits » du XX^e siècle).

On aura noté que je distingue le *récit utopique* traditionnel de la *figure utopique*. Alors que le premier répond aux contraintes d'un genre littéraire codé (récit de voyage imaginaire avec description d'une cité idéale), la figure utopique, elle, n'est qu'un élément de ce récit, un fragment repris, recyclé et réactivé à des fins démonstratives. Par exemple, la figure utopique du Bon sauvage ou du Sauvage éclairé se construit en aval des récits de voyage au Nouveau Monde qui, de Las Casas à Montaigne, Sagard et La Hontan, ont modalisé cette figure.

Je ne peux m'étendre ici sur les autres usages du Canada à des fins utopisantes. L'édition récente des *Avantures de Mathieu Sagean* par Pierre Berthiaume nous permet de mesurer comment le continent nord-américain a pu nourrir des fictions de monde meilleur, ou, à tout le moins, des versions dégradées du mythe d'*El Dorado*¹⁸. Il faudrait aussi parler de la façon dont nul autre que Le Sage feint d'utiliser le manuscrit d'un Canadien pour insérer une utopie dans le récit rocambolesque intitulé *Avantures du Chevalier de Beauchêne : Canadien français élevé chez les Iroquois et qui devint Capitaine de flibustiers*¹⁹. Qu'il me suffise de rappeler un autre avatar du « Sauvage éclairé », celui, plus tardif, de Voltaire, dans *le Huron ou l'Ingénu* (1767).

L'Ingénu, c'est un doublet européen du Bon sauvage qui en remonte aux Français. Né au Canada de parents métropolitains, mais orphelin élevé par les Hurons, Hercule de Kerkabon découvre ses origines lors d'un voyage en Bretagne. Son franc-parler, son intelligence naturelle et son sens de la liberté l'apparentent à l'Adario de La Hontan. L'histoire de l'Ingénu se déroule d'ailleurs dans les années 1680, à l'époque du séjour canadien du fameux baron. Bien que visant les travers de la France, *l'Ingénu* ne manque

pas de références à l'histoire du Canada. Et même à son historiographie, puisque s'y trouve convoquée dès le premier chapitre la grammaire huronne du Père Sagard. Dans cette œuvre postérieure à la perte du Canada (1767), toute la démonstration repose sur le topos du Sauvage éclairé, tel que modulé par les Lumières depuis la vogue des *Dialogues* de La Hontan. Preuve, s'il en est, que si Voltaire se moquait des arpents de neige, si, de son point de vue, la France devait cesser de s'endetter avec cette colonie, lui-même ne dédaignait pas user et abuser dans ses écrits du matériau historico-littéraire que lui fournissait la Nouvelle-France. Ce recyclage du « Sauvage éclairé » me semble être la dernière du genre. En effet, comme l'a montré Benoît Melançon²⁰, le XVIII^e siècle tardif a tendance à se détourner des Amériques pour, désormais, chercher vers l'Océanie de Bougainville de nouvelles figures du Bon Sauvage.

L'utopie de l'Europe vers le continent nord-américain

Mais finissons-en avec cet effet centrifuge de l'utopie (du Canada vers l'Europe). Passons au courant inverse (de l'Europe vers le continent nord-américain). Examinons, après 1760, comment ce qui est devenu le Québec emprunte alors aux utopies des Vieux pays. C'est en effet l'époque où se concrétisent sur le territoire nord-américain certaines utopies des Lumières. En effet, dans cette nouvelle colonie anglaise qu'est devenue la « Province of Quebec », comme dans celles du sud, commencent alors à s'agiter les idées du temps. Après le « traumatisme » des plaines d'Abraham et du régime militaire, le Canadien apprend à composer avec l'Anglais. Celui-ci le dote d'une imprimerie et d'un premier journal. Le prospectus de la *Gazette de Québec/Quebec Gazette* évoque l'utopie d'une cité fraternelle où conquérants et conquis oublierait leurs vieux différends. C'est pour les éditeurs

(...) le Moyen le plus efficace a faire réussir une entière Connaissance de la Langue *Angloise* et *Française* parmi ces deux Nations, qui à présent se sont jointes heureusement dans cette Partie du Monde, ils seront rendus capables de converser ensemble, de se communiquer leurs Sentiments comme des Frères, et de conduire leurs différents Négoces avec Aise et Satisfaction²¹.

Avec la presse, les « Nouveaux sujets » découvrent aussi un nouveau type de monarchie. La monarchie anglaise, c'est déjà mieux que la monarchie absolue du régime français, pour les Canadiens. Mais ça n'est pas assez pour les Américains qui ne s'estiment pas représentés à la hauteur des taxes que Londres leur réclame. Aussi les colons du sud vont-ils s'élever contre l'Angleterre en invitant les Canadiens à suivre l'exemple. Dans les *Appels* qu'ils leur adressent dès 1774, c'est l'uchronie d'un État républicain qui est à l'ordre du jour. Les « Amis et Concitoyens » du Québec sont invités à se joindre au Congrès américain pour fonder un nouveau concert de nations : « Nous vous engageons (...) à vous unir à nous par un pacte social, fondé sur le principe libéral d'une liberté égale (...) »²². Cette propagande diffusée jusque dans les campagnes est inspirée des Philosophes. Beccaria, Locke, Voltaire et le baron d'Holbach²³ sont convoqués dans la conception de cet État nouveau qui assurera, dit-on, le bonheur des Canadiens. Montesquieu lui-même (1689-1755) est invoqué dans la *Lettre* du Congrès datée du 26 octobre 1774 : « fut-il encore vivant », qu'il conseillerait aux Canadiens de s'« unir à une cause aussi juste », dans « l'amitié constante des peuples de l'Amérique septentrionale ». C'est donc au nom des utopies sociétales imaginées en Europe depuis un demi-siècle que les Canadiens sont interpellés, et ce, bien avant la Révolution française. Y répondront-ils? On sait qu'en 1774-1775, leur réaction est plutôt mitigée : l'Acte de Québec (1774) vient de leur reconnaître un certain nombre de droits et ils entendent bien tirer parti d'une situation politique aussi favorable. Ils savent bien que si les Anglais les choient, c'est pour repousser l'invasion bostonnais et si les Américains les cajolent, c'est pour l'emporter sur Londres. Aussi, sauf exception, les Canadiens adoptent une attitude de « neutralité bienveillante » à l'endroit des Bostonnais. Un seul régiment de Canadiens est levé par Moses Hazen qui, après avoir vécu à Montréal et à Saint-Jean-sur-le-Richelieu, a choisi d'aider les Américains à réaliser leur utopie. Aux Trois-Rivières, on compte un nombre important de sympathisants canadiens. Le directeur des Forges du Saint-Maurice, François Pélissier, fournit les Bostonnais en boulets de canons au moment du siège de Québec. Il suivra les envahisseurs dans leur

retraite. Son remplaçant à la direction des Forges sera lui aussi soupçonné d'intelligence avec les *Insurgents*. Si je m'arrête un peu sur son cas, c'est qu'à l'inverse de Pélissier, Pierre de Sales Laterrière a laissé des mémoires. C'est aussi que ses écrits montrent bien comment un homme du XVIII^e siècle français peut faire le lien entre les utopies sociétales européennes et la réalité nord-américaine (elle-même nourrie de ces systèmes).

Le cas de Laterrière

Laterrière est arrivé dans la jeune vingtaine au Québec, en 1766²⁴. Après des débuts assez modestes dans le négoce, il se retrouve directeur des Forges, puis prisonnier d'État avec d'autres « intellectuels » soupçonnés d'appuyer les Américains. Bien que son emprisonnement soit le fait d'un complot, Pierre de Sales Laterrière n'est pas insensible à ce qui se prépare dans le sud. C'est à Boston qu'il ira compléter plus tard ses études de médecine. Dans une lettre au président Willard de Cambridge, il se dira fier de compter parmi les « Harvard boys²⁵ ». Dans ses mémoires, il apparaît tout à la fois attiré par ce « país républicain » et méfiant à l'égard du « fanatisme méthodiste » (M : 158). Tout en protestant de son loyalisme à l'égard de Londres, il jette un regard critique sur le gouvernement du Québec et, plus tard, sur ce qu'il appelle « notre petit royaume » (du Bas-Canada ; M : 260). Ce médecin diplômé de Harvard a toujours cultivé un esprit frondeur qui doit beaucoup à la philosophie du siècle. Tout en maintenant de bons rapports avec certains prêtres, il dénonce les « préjugés religieux fanatiques (...) chez un peuple chrétien, bon, mais mal instruit » (M : 191). Plus loin, il évoque un « clergé fanatique qui n'attend son bonheur que de l'ignorance » (M : 194). Son propre exil au Québec se comprend à la lumière des Lumières, si j'ose dire. Laterrière étudiait à Toulouse au moment de l'Affaire Calas (1764). Il quitte Paris pour Londres peu après l'exécution de Lally-Tollendal (6 mai 1766) que défendra plus tard Voltaire. L'Angleterre lui apparaît comme un état idéal où la prospérité fondée sur le labeur réunit « des hommes de toutes les nations du globe²⁶ ». C'est à Londres qu'il rencontre pour la première fois des Canadiens et des « Sauvages ». Les récits que ces derniers lui font de leur pays l'engagent à s'y rendre.

Quelle utopie le guide alors? La narration qu'il fait de son voyage en Canada nous éclaire assez bien sur ses lectures et sur la façon dont elles ont préconstruit sa vision du Nouveau Monde. À propos des Micmacs du Bic, rencontrés en 1766 :

« Voilà, dit-il, les êtres qui sont réellement les légitimes habitans de l'hémisphère américain et, dans toute la force du terme, enfans de la nature et propres enfans de ce sol qui me paroît si vierge ». Qu'ils doivent être heureux, ne connoissant pas, tant s'en falloit, tous les besoins des habitans de l'Europe, insatiables toujours et partout au point même d'avoir entrepris de priver de leur bonheur si simple ces pauvres malheureux indigènes!... (M : 48)

L'impression de lire du *La Hontan mâtiné* de Rousseau se confirme quelques pages plus loin. Visitant les Iroquois de Lorette, Laterrière nomme explicitement *La Hontan*, mais aussi le père Charlevoix. Cette fois-ci, ce sont les chants amérindiens qui lui inspirent cette sortie :

Ce retentissement échoïque surpassoit tout ce que j'avais ouï dans les plus belles cathédrales d'Europe (...). L'enthousiasme, l'extase où je me touvois, me faisoit dire et penser en moi-même : « Pourquoi ne suis-je pas né Iroquois? » (M : 53).

Certes, le mémorialiste ne peut manquer d'observer (comme Charlevoix l'avait déjà fait) les désastres causés par l'alcool. Mais, précisément, ce fléau a été introduit par la cupidité des Blancs, alors, dit Laterrière, que « ces enfans de la nature » sont « naturellement ingénus et bons ». Quant à la façon dont ils ont été décimés, Laterrière s'en émeut²⁷, mais c'est pour mieux retrouver l'idée d'une société idéale, permanente, presque atemporelle. L'utopie amérindienne confine alors au rêve d'une lointaine Arcadie : « Le petit nombre qui reste mène la même vie errante que menoient leurs ancêtres lors de la première apparition des François il y a 300 ans... ». Dernier élément de sa vision préconstruite de l'Amérique : la façon dont il en décrit le paysage. Quand il découvre le panorama canadien, il oppose ce qu'il voit ici avec le souvenir des terres européennes. Ces dernières étaient « bien cultivées », certes, mais elles lui « paroisoient écorchées comme un bœuf auquel le boucher a levé la peau » (M : 48). Nature et culture (si j'ose

dire) : tout comme la culture savante, l'agriculture dénature. À cette vision atterrée de la terre européenne, s'oppose chez Laterrière la figure utopique d'une nature encore vierge. Vues du navire qui le conduit à Québec, les berges du Saint-Laurent semblent façonnées par l'Être suprême, l'Horloger ou le Grand Architecte des déistes et maçons du XVIII^e siècle. Qu'on en juge :

(...) examinées avec la longevue, dans toute leur naturelle beauté, [elles: les terres] laissoient bien voir qu'elles sortoient des mains d'un sage, parfait et divin ouvrier; je n'en pouvois rien attribuer au hasard, qui travaille sans ordre ni régularité²⁸ (M : 48).

C'est donc bien à travers les lunettes de son siècle (il est question de « longevue ») que Laterrière observe le Canada.

Autres utopistes canadiens

D'autres contemporains de Laterrière font la même lecture. Ils trouvent au Québec un terrain rêvé pour réaliser des utopies européennes. Les débuts de la franc-maçonnerie dans la province mériteraient à coup sûr toute une étude²⁹. Comment les Canadiens ont-ils intégré les premières loges anglaises? Certains ont aussi été initiés dans des loges américaines. On sait ce que doit aux Lumières l'idéal de fraternité qui marquait ces diverses obédiences, mais aussi la façon dont cette utopie a été contrariée par l'Invasion, puis la Révolution américaines. Roger le Moine a écrit sur ce sujet des pages décisives³⁰. Marie-Cécile Révauger l'a fait aussi pour la maçonnerie américaine à la même époque³¹. Ne pouvant m'étendre ici sur ces questions³², je préfère signaler rapidement un certain nombre d'autres manifestations de l'esprit des Lumières dans l'histoire culturelle québécoise du temps.

Quelques individus s'illustrent dans ce sens. Certains sont d'origine française. Valentin Jautard et Fleury Mesplet fondent ici la première gazette littéraire, l'année même de la mort de Voltaire (1778). Ils commentent largement l'œuvre du philosophe et animent même une « académie » voltairienne à Montréal³³. Le juge et marchand Pierre du Calvet réclame, lui, en 1784, une constitution pour la province. Son projet de société, largement détaillé dans

l'Appel à la justice de l'État, peut être considéré comme la première uchronie du corpus québécois. Elle sera partiellement réalisée après sa mort, quand le Québec obtiendra sa première constitution en 1791.

D'autres esprits forts marqués par les Lumières sont canadiens de naissance. Charles-François Bailly de Messein s'engage résolument dans le combat pour l'éducation (alors largement défaillante). Quand il est question de fonder une université, en 1789-1790, ce coadjuteur n'hésite pas à revendiquer une institution non confessionnelle, s'opposant ainsi à son évêque Mgr Hubert. Dans une lettre ouverte, il pourfend les « fanatiques, monstres plus à craindre que tous ceux que produisent les déserts de l'Afrique³⁴ ». Il s'étonne qu'« au plein midi du dixhuitième siècle », l'Église catholique veuille retarder l'émancipation de ses « concitoyens ». Sa vision d'une parfaite harmonie sociale entre Anglais et Canadiens confine à l'utopie :

(...) pour moi tout m'anime : j'y vois avec plaisir que le Catholique et le Protestant seront également protégés sous une administration sage et prudente. Il n'y aura dans les chaires de nos écoles que de sçavants professeurs, sur les bancs que des Ecoliers studieux; dans les rues et les places publiques que des Citoyens qui se supportent et s'aiment les uns les autres selon l'Évangile. (p. 5)

En outre, cette université, il propose qu'on la finance avec les biens légués à cette fin par un franc-maçon notoire, Simon Sanguinet! Si le projet n'aboutit pas, il n'en était pas moins inspiré par les idées avancées de ce clerc qui, il est vrai, avait étudié au Collège Louis-le-Grand (celui-là même où Voltaire avait jadis usé ses fonds de culotte).

C'est un autre Montréalais, Henry-Antoine Mézière (1771-1819), qui fait le lien entre les Lumières et la Révolution. Il a étudié chez les Sulpiciens dont il dira, avec toute l'ingratitude de sa jeunesse : « un collège confié à d'ignares ecclésiastiques fut le tombeau de mes jeunes ans, j'y puisai quelques mots latins et un parfait mépris pour mes professeurs ». Il a vingt ans au moment où la nouvelle constitution entre en vigueur (celle-là même que du Calvet

appelait de ses vœux)³⁵. Mézière, lui, a d'autres ambitions pour son pays. Depuis qu'il fréquente le cercle de Fleury Mesplet, il a découvert « Rousseau, Mably, Montesquieu et d'autres philosophes amis des hommes et du vrai ». Leurs productions, dit-il, « firent germer en moi la haine du despotisme civil et religieux. Pour la première fois, l'existence me plut³⁶ ». C'est dans ce style et sous la signature de « Mézière, américain », qu'il adresse un mémoire au citoyen Jean d'Albarade, ministre de la Marine française. Le document est daté du « 15, Nivôse, an 2 de la République française, une et indivisible » (1794). On lit dans un passage autobiographique :

La Révolution Française luisit à cette époque, elle acheva ce qu'avait commencé chez moi la lecture. Dès ce moment, toutes mes affections, tous mes désirs se rapportèrent à la Liberté, son idée m'occupait jour et nuit, mon seul regret était de ne pouvoir que l'aimer.

Selon Mézière, la France doit reconquérir le Canada et l'aider à faire sa propre révolution. Exilé chez les Américains, il poursuit de ses assiduités Edmond-Charles Genêt, ministre du gouvernement révolutionnaire auprès du Congrès. Se fondant sur les assurances de Mézière, Genêt finit par rédiger une adresse intitulée « les Français libres à leurs frères du Canada ». Il charge alors Mézière de la diffuser dans la province. C'est tout une uchronie révolutionnaire qu'on peut lire dans ce pamphlet distribué en janvier 1794³⁷ :

1. Le Canada sera un état libre et indépendant.
2. Il pourra former des alliances avec la France et les États-Unis.
- ...
9. Les droits seigneuriaux seront abolis (...).
10. Seront également abolis les titres héréditaires. Il n'existera plus, ni lords, ni seigneurs, ni nobles.
11. Tous les cultes seront libres (...).
12. Il sera établi des écoles dans les paroisses et dans les villes. Il y aura des imprimeries; des institutions pour les hautes sciences, la médecine, les mathématiques (...)

Dans ce dernier article du programme, il est question des Amérindiens. On mesure alors toute la distance que la Révolution bourgeoise de 1789 a introduite par rapport à l'utopie du Bon

Sauvage. Pierre Berthiaume a montré comment la « déliquescence du Sauvage » s'était effectuée au XVIII^e siècle et Benoît Melançon l'a analysée dans les écrits de jeunesse de Bougainville. Qu'en est-il dans la dernière décennie du siècle? L'*Appel* de Genêt, en 1794, permet de s'en faire une idée. Désormais, plus question de mythifier l'indigène et de respecter son intégrité culturelle. L'impératif est d'ordre mercantile. Aussi, formule-t-on le point suivant : « il sera formé des interprètes, qui ayant été reconnus de bonnes mœurs seront encouragés à civiliser les nations sauvages et à étendre par ce moyen le commerce avec elles ». N'est-ce pas là reconnaître, en cette fin de siècle, ce que couvait depuis toujours le discours des Lumières? Sous couvert de tolérance et d'ouverture à l'Autre, un modèle unique d'humanité a été mis en place. Unique et exclusif, l'Homme des Lumières participe d'une culture supérieure dont doivent s'accommoder les Hurons, Persans et autres Chinois de la Terre. Jean-Marie Goulemot l'a bien montré en déconstruisant « L'image d'un XVIII^e siècle antiesclavagiste, respectueux de l'altérité culturelle, sensible au primitivisme³⁸ », etc. La supériorité de la culture européenne est implicite chez les Philosophes. Les Révolutionnaires ne font que l'explicitier.

Mais revenons à notre jeune Canadien. Mézière n'aspire qu'à connaître la Révolution. Désespérant de la voir se réaliser chez lui, il gagne la France en novembre 1793. Le « Chant de guerre de l'armée du Rhin » ne s'appelle pas encore la Marseillaise, mais l'hymne résonne à chaque coin de rue. Suprême félicité pour le jeune homme qui signait déjà en Amérique : « Mézière, citoyen français »? Que non! Catastrophe : Mézière arrive en pleine Terreur. Marie-Antoinette vient d'y passer à son tour et il échappe lui-même de peu à la guillotine. Le Canadien connaît alors les prisons révolutionnaires. Lui qui avait écrit au Québec un pamphlet intitulé *La Bastille septentrionale*³⁹! Tout un destin, donc, pour ce républicain en herbe qui passa de l'utopie de la Révolution à sa plus sombre dystopie. Comparons à ce sujet deux extraits de correspondances. La première lettre, de 1793, précède son départ pour la France. Mézière a vingt-et-un ans, il nage en pleine uchronie. La terre entière, selon lui, connaîtra bientôt sa libération. Toute la rhé-

torique et le vocabulaire du temps s'y déploient, y compris les théories à la mode sur l'électricité (si le mot « galvaniser » n'existe pas encore, Galvani vient tout de même de découvrir en 1786 le courant animal) :

Tôt ou tard la liberté régnera dans le monde entier; bientôt ce servile univers, mû par ce contact électrique, sortira de son sommeil de mort et se réveillera république. Alors le fils ne fuira plus le père pour se soustraire à la tyrannie. Ce sera l'âge d'or, le siècle d'Astrée et de Rhée. Ainsi soit-il⁴⁰.

Vingt-trois ans plus tard, en 1816, le quadragénaire avancé recule dans le temps. Mézière écrit à sa sœur en lui dressant un sombre tableau de la Terreur qu'il a jadis connue :

J'arrivai en France à la fin de la désastreuse année 1793 et je n'y vis que des échafauds sur lesquels roulaient les têtes des plus honnêtes gens.(...) Les Scélérats qui tenoient dans leurs mains les destinées d'une grande nation, voyant en moi une espèce d'illuminée, crurent pouvoir m'associer à leurs fureurs. [...] Je savois bien qu'il falloit opter entre ces deux alternatives, d'être victime ou bourreau. [...] je n'hésitai point à préférer le premier parti. Je fus donc incarcéré comme tu l'as su dans le tems, & j'aurois été décapité; Si le néron de la France [Robespierre] n'eut été lui même envoyé à l'échafaud⁴¹.

Ainsi donc, en l'espace de vingt ans, le plus exalté des révolutionnaires Canadiens fait l'amère expérience d'un contre-courant utopique. Il est vrai qu'en France même, l'histoire des idées a passablement évolué entre la Bastille et la Restauration. Le Bas-Canada, dans la même période, a connu sa propre évolution, des premiers débats parlementaires à la fondation du journal *Le Canadien*. Basculons donc au siècle suivant.

Du Canadien aux Patriote

En 1806, *Le Canadien* est le premier organe de presse à défendre les droits constitutionnels des francophones. La nouvelle génération⁴² qui s'y risque ne partage pas le rejet du jeune Mézière pour les institutions politiques anglaises. Les Viger, Panet, Bédard et Bouthillier citent volontiers Montesquieu, Voltaire et Diderot.

Mais ils manifestent surtout leur confiance dans le modèle anglais (modèle qu'admiraient aussi les Philosophes en question). L'utopie d'un système parlementaire qui ferait justice aux Canadiens guidera longtemps encore leur action. Même après la saisie du journal et l'emprisonnement des rédacteurs Bédard, Blanchet et Taschereau en 1810, quand le *Canadien* réapparaîtra⁴³, les Patriotes maintiendront leur attachement à Londres. Tout comme du Calvet, jadis, ils considèrent la métropole anglaise comme la garante de leurs droits. Yvan Lamonde l'a bien montré à propos de Papineau⁴⁴. Il faudra attendre l'impasse des débats parlementaires sur la question des subsides et les 92 Résolutions pour que la fraction la plus engagée du Parti patriote abandonne l'utopie parlementaire anglaise. La révolte qui suit est-elle rébellion ou révolution? Le débat reste ouvert (et il connaît depuis peu une nouvelle actualité éditoriale). Mais il est sûr que la figure utopique de 1789 hante alors le discours des Patriotes.

Laurent Mailhot a rappelé l'importance des principes, formules et symboles de la Révolution française dans les assemblées houleuses de 1837 : « projet d'une Convention, souveraineté du peuple, "maître des rois", arbres de la Liberté, bonnets phrygiens, drapeau tricolore⁴⁵ ». Il ne parle pas de la Marseillaise, mais on sait que cet hymne circulait déjà depuis quelques années au Québec. Une version canadienne avait même été produite cinq ans auparavant. Qu'on me permette de conclure sur ce point.

Allons, enfants du Canada...

C'était à l'occasion des élections partielles de 1832 à Montréal-Ouest. Ludger Duvernay et Daniel Tracey sont arrêtés pour avoir appuyé la Chambre contre le Conseil législatif. Bien qu'emprisonné, Tracey qui était candidat aux élections est quand même élu. Avec Duvernay, il est devenu un héros populaire. Durant une manifestation de soutien aux deux hommes, la troupe tire dans la foule. Trois Canadiens sont tués, sans que les officiers responsables ne soient blâmés, bien au contraire. Le 24 mai, cinq mille personnes « de langues et de croyances différentes » assistent aux funérailles de Billet, Languedoc et Chauvin, raconte *La Minerve*.

Papineau suit le cortège funéraire. C'est dans ce climat survolté qu'un air circule alors « Sur le tiomphe de Tracey et Duvernay ». Sur l'air de La Marseillaise, huit couplets déto(n)nent alors (au double sens d'exploser et de sortir du ton). Allant plus loin encore que l'hymne français (qui n'est d'ailleurs plus l'hymne national en France depuis le Premier Empire), la « Marseillaise canadienne » égrène de pompeux couplets sur l'anarchie, la démocratie, les patriotes, les « coups de poings vainqueurs » et... le drapeau tricolore⁴⁶. Il faudrait, bien sûr, vérifier l'impact réel de cette chanson au Québec, mais elle témoigne quand même d'une résurgence au moins ponctuelle des utopies républicaines (française ou américaines). En effet, vingt-cinq ans plus tôt, une autre chanson politique avait circulé au Bas-Canada, sur l'air du *Yankee Doodle*. C'était en 1807, dans *Le Canadien* du 24 janvier. Le fameux hymne révolutionnaire de l'Indépendance américaine enflammait alors une chanson contre le *Mercur* :

Ôter au sujet conquis la langue maternelle,
 Serait faire à ce pays une injustice cruelle,
 N'en déplaise falala, n'en déplaise falala,
 N'en déplaise falala, n'en déplaise au Mercur⁴⁷

Entre le *Yankee Doodle* et la *Marseillaise*, toute une utopie sociétale a donc fait son chemin dans les collectivités nouvelles d'Amérique. En témoigne cette *Marseillaise canadienne* dont nous donnons, pour finir, ces vers particulièrement détonants (voir pages suivantes le texte complet) :

Allons! Enfans de la patrie,
 Le jour de gloire est arrivé;
 D'une trop longue tyrannie
 Le sceptre de fer est usé (bis).
 Entendez-vous tomber les chaînes
 Des deux braves concitoyens?
 Le remords brise leurs liens.
 Liberté! tu nous les ramènes!

LA MARSEILLAISE CANADIENNE

« Sur le triomphe de Tracey et de Duvernay » [1832]⁴⁸*Air La Marseillaise*

1

Allons! Enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé;
D'une trop longue tyrannie
Le sceptre de fer est usé (bis).
Entendez-vous tomber les chaînes
Des deux braves concitoyens?
Le remords brise leurs liens.
Liberté! tu nous les ramènes!

Campagnards, citadins, formez
vos bataillons!
Partons! Marchons!
Qu'un peuple entier
suive nos pavillons!

3

Venez célébrer leur mémoire,
Grands politiques journaliers !
Mais, de peur de noircir leur
gloire,
Débarbouillez-vous, charbon-
niers (bis)
Cependant, gardez-vous de
croire
Qu'on dédaigne vos noirs cha-
riots !
Non ! Ils traîneront nos héros
Aussi bien qu'un char de gloire.

Campagnards, citadins,
etc

2

Voyez quelle pompe s'apprête
Pour célébrer un si grand jour !
L'anarchie entière est en fête,
Au souvenir de leur retour (bis)
On part, on court, on a des ailes.
Malgré la rigueur des autans,
Troupeaux de vieilles et d'en-
fants
Encombrent toutes nos ruelles.

Campagnards, citadins, formez
vos bataillons!
Partons! Marchons!
Qu'un peuple entier
suive nos pavillons!

4

Vous que de hautes destinées
Tiennent enchaînés sur nos toits,
En ramonant nos cheminées,
Dites, au moins cent et cent fois
(bis)
« Vive notre démocratie !
Patriotes cabaretiers,
Vivent ramoneurs, charbonniers,
Nobles champions de l'anar-
chie! »

Campagnards, citadins,
etc.

5

Mais, peuple souverain, silence!
Voici venir tes défenseurs.
Fais tonner ta mâle éloquence,
Grêler tes coups de poing vain-
queurs (bis) !
Peins la liberté, ses miracles;
Voilà ses martyrs parmi nous.
Qu'ils ne pensent plus aux ver-
reux
Et soient sans cesse nos oracles !

Campagnards, citadins,
etc. .

7

Mais, si notre réjouissance
Signale leur heureux retour,
Notre vive reconnaissance
Leur d(r)oit un tribut en ce jour
(bis).
Ce n'est point assez des culottes
Dont nous couvrîmes leurs bas
fonds:
Présentons-leur des médaillons
Qui nous rappellent leurs me-
nottes!

Campagnards, citadins,
etc. .

6

Enfin le drapeau tricolore
Vient se déployer a nos yeux !
Sur ce sol va-t-il donc encore
En héros transformer des gueux
? (bis)
N'en doutons point! Qu'on se
rallie
Sous ce drapeau ! Ce guet-
apens,
Qu'il réunisse- il en est temps -
Les vrais enfants de l'anarchie !

Campagnards, citadins,
etc.

8

Promenez de ville en village
Tracey, Duvernay, Papineau,
Morin, Lafontaine, Bourdage,
Letourneau, Boissonneau,
Mousseau ! (bis)
Que de ces grands noms toute
bouche
Publie en baillant les hauts faits
!
Qu'en leur honneur tous nos
mousquets
Fassent péter une cartouche !

Campagnards, citadins,
etc.

NOTES

¹ Un premier état de cette recherche a été présenté au Forum de l'Institut interuniversitaire de recherche sur les populations (IREP), forum intitulé « L'Utopie dans l'histoire culturelle québécoise », Montréal, Université du Québec à Montréal, 27 mars 1998.

² Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, Boréal, 2000, p.32.

³ Voir Hinrich Hudde et Peter Kuon (éd.), *De l'utopie à l'uchronie : formes, significations, fonctions : actes du colloque d'Erlangen* (16-18 octobre 1986), Tübingen, Gunter Narr, coll. « Études littéraires françaises », 1988.

⁴ Thomas More, *De optimo reipublicae statu deque nova insula Utopia*, 1516.

⁵ Savinien de Cyrano de Bergerac, *Histoire comique des États et Empires de la Lune*, 1657; *États et Empires du soleil*, 1662.

⁶ Bernard le Bovier de Fontenelle, *La République des philosophes, ou Histoire des Ajaïens, ouvrage posthume de Mr. de Fontenelle*. On y a joint une *Lettre sur la nudité des sauvages*, Genève, 1768 (posthume).

⁷ Gabriel de Foigny, *La Terre australe connue, c'est-à-dire la description de ce pays inconnu jusqu'ici, de ses mœurs et de ses coutumes, par M. Sadeur, avec les aventures qui le conduisirent en ce continent... réduites et mises en lumière par les soins et la conduite de G. de F. [Foigny]*, Vannes (Genève), J. Verneuil, 1676.

⁸ Signalons dans cette verve, pour le corpus québécois, le jeu sur l'utopie de Napoléon Aubin, « Mon voyage à la lune », *Le Fantastique*, vol. II, n° 5, 9 juillet 1839; n° 7, 3 août 1839; n° 9, 2 septembre 1839; n° 10, 17 septembre 1839; n° 11, 1^{er} octobre 1839. Voir plus loin l'article de Lucie Villeneuve.

⁹ « Uchronie » : mot inventé par Charles Renouvier : *Uchronie*, 1876. L'uchronie est aussi une forme d'histoire « revisitée », où le narrateur imagine un développement différent de l'événement à partir d'une donnée historiquement attestée. Voir notamment Eric B. Henriot, *L'histoire revisitée: panorama de l'uchronie sous toutes ses formes*, Amiens/Paris, Encre/Les Belles Lettres, coll. « Interface », n° 3, 1999.

¹⁰ Cf. Denis Veiras [ou Vairasse], *L'histoire des Sevarambes, peuples qui habitent une partie du troisième continent communément appelé la Terre australe; contenant un compte exact du gouvernement, des mœurs, de la religion et du langage de cette nation jusques aujourd'hui inconnu aux peuples de l'Europe...*, À Paris, chez C. Barbin (chez l'auteur et chez E. Michalet), 1677-1679.

¹¹ Hinrich Hudde et Peter Kuon (éd.), *op. cit.*, p. 17.

¹² Louis-Armand de Lom d'Arce, baron de La Hontan (1666-1715?), *Suite du voyage, de l'Amérique ou Dialogue de Monsieur le baron de Lahontan et d'un sauvage dans l'Amérique...*, La Haye, les frères L'Honoré, 1703.

¹³ Hans-Günter Funke, « L'évolution sémantique de la notion d'utopie en français » in Hinrich Hudde et Peter Kuon (éd.), *op. cit.*, p. 19-37.

¹⁴ Réal Ouellet, *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, Montréal, Fides, t. 1 (Des origines à 1900), 1978, p. 535.

¹⁵ Lahontan, *Œuvres complètes*, t. 2, édition critique établie par Réal Ouellet et al., Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1990, p. 850.

¹⁶ Jean-Marie Goulemot, *Dialogisme culturel au XVIII^e siècle*, Tours, Université de Tours, coll. « Cahier d'histoire culturelle », n° 4, 1997, p. 3-13.

¹⁷ Voir la présentation de l'œuvre par Réal Ouellet, Louis Armand de Lom d'Arce, baron de Lahontan, *Œuvres complètes*, 1990, Montréal, Presses de l'Université de Montréal (Bibliothèque du Nouveau Monde).

¹⁸ *Relation des aventures de Mathieu Sagean, Canadien*, édition critique établie par Pierre Berthiaume, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1999.

¹⁹ Alain René Le Sage, *Aventures du chevalier de Beauchêne : canadien français élevé chez les Iroquois et qui devint capitaine de flibustiers*, Paris, Chez E. Garneau, 1732.

²⁰ Benoît Melançon, « Les limites du dialogue : La Hontan, les jésuites, Bougainville », in Jean Marie Goulemot, *op. cit.*, p. 29.

²¹ Cité par Maurice Lemire, *La vie littéraire au Québec, t. 1. La voix française des nouveaux sujets britanniques (1764-1805)*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1991, p. 228.

²² Cf. Bernard Andrès et Pascal Riendeau, *La Conquête des Lettres au Québec (1764-1815) : Florilège*, Montréal, UQAM, Département d'études littéraires, ALAQ, coll. « Cahiers de l'ALAQ », n° 1, 1993, p. 408.

²³ Sur l'intertextualité à l'œuvre dans cette lettre, voir Jean-Paul de Lagrave, *Fleury Mesplet (1734-1794) diffuseur des Lumières au Québec*, Montréal, Patenaude, 1985, p. 26.

²⁴ Pierre de Sales Laterrière, *Mémoires de Pierre de Sales Laterrière et de ses traverses*, édition intime, Québec, Imprimerie de l'Événement, 1873 (les références à ces mémoires se feront ici par la mention « M »: suivi de la page). Voir aussi Bernard Andrès, *L'énigme de Sales Laterrière*, Montréal, Québec/Amérique, coll. « Tous continents », 2000.

²⁵ Pierre de Sales Laterrière, lettre à Wilard, 25 août 1795, Archives de l'ALAQ, UQAM.

²⁶ *Mémoires*, p. 41. (voir la description de Londres, p. 41-42).

²⁷ Il ne parle pas de Pontiac (1763-1766).

²⁸ Cf. Voltaire, poème des Cabales, 1773: « L'univers m'embarrasse, et je ne puis songer/Que cette horloge existe et n'ait pas d'horloger ».

²⁹ Sur les rapports entre utopie et franc-maçonnerie, voir Bernard Guillemain, « La franc-maçonnerie comme utopie », in Maurice Gandillac et Catherine Piron, *Le*

discours utopique, Paris, Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », n° 1200, 1978, p. 259-268.

³⁰ Voir notamment la présentation Roger Le Moine sur les « Francs-maçons du régime français et de la "Province of Quebec" », donnée à l'ALAQ le 8 février 1993 et publiée sous ce titre dans Bernard Andrès (éd.), *Principes du littéraire au Québec (1766-1815)*, Cahiers de l'ALAQ, no 2, 1993, p. 17-33.

³¹ Marie-Cécile Révauger, *Le fait maçonnique au XVIII^e siècle en Grande-Bretagne et aux États-Unis*, Paris, Éditions maçonniques de France, coll. « IDERM », 1990.

³² Je m'y suis attardé ailleurs : Bernard Andrès, « Les manuscrits d'un Albigeois: de la signature maçonnique dans les pétitions québécoises de Pierre de Sales Laterrière (1778-1782) », in Jacinthe Martel et Robert Melançon, *Inventaire, lecture, invention : mélanges de critique et d'histoire littéraires offerts à Bernard Beugnot*, Montréal, Département d'études françaises de l'Université de Montréal, coll. « Paragraphes », n° 18, 1999, p. 119-152.

³³ Voir Jean-Paul de Lagrave, *op. cit.* et Jean-Paul de Lagrave et Jacques G. Ruelland, *Valentin Jautard (1736-1787). Premier journaliste de langue française au Canada*, Sainte-Foy, Le Griffon d'argile, coll. « Fleury Mesplet », 1989.

³⁴ Charles-François Bailly de Messein, *Copie de la lettre de l'évêque de Capsa coadjuteur de Québec, &c. au président du Comité sur l'éducation*, Québec, Samuel Neilson, 1790.

³⁵ Sur le climat politique caractérisant cette époque et sur la réception d'abord favorable de la Révolution française au Québec, voir Laurent Mailhot, « Révolution? Liberté et patrie à la naissance et à la maturité de la littérature québécoise », in Sylvain Simard (dir.), *La Révolution française au Canada français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1991, p. 343-344.

³⁶ Henri-Antoine Mézière, in Bernard Andrès et Pascal Riendeau, *op. cit.*, p. 170.

³⁷ *Ibid.*, p. 415-416.

³⁸ Jean-Marie Goulemot, *op. cit.*, p. 4.

³⁹ Anonyme [Mézière], *La Bastille septentrionale*, Montréal, F. Mespelt, 1791 : il y dénonçait la prison de Trois-Rivières. Réfugié à Bordeaux, Mézière se fera oublier jusqu'à son retour au Bas-Canada en 1816.

⁴⁰ Henri-Antoine écrit de Cumberland Head à ses parents le 28 août 1793.

⁴¹ Henri-Antoine Mézière, « Lettre à sa soeur Lisette », Montréal, Université de Montréal, fonds Baby, U8529, Mézière à sa soeur, de New York, le 1^{er} février 1816, p. 2.

⁴² Notamment les Jacques et Denis-Benjamin Viger, Jean-Antoine Panet, Jean-Antoine Bouthillier et Pierre-Stanislas Bédard.

⁴³ Entre 1817 et 1820, puis entre 1820 et 1825 et après 1831.

⁴⁴ Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000, p. 92.

⁴⁵ Laurent Mailhot, *op. cit.*, p. 342.

⁴⁶ Maurice Carrier et Monique Vachon, *Chansons politiques du Québec, 1765-1833*, t. 1, Montréal, Leméac, 1977, p. 297.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 120. Rappelons que le drapeau tricolore vient seulement d'être remis à l'honneur en France, après une éclipse de seize ans : de la Restauration (1814) aux Trois Glorieuses (1830).

⁴⁸ « La Marseillaise canadienne », *Bulletin des Recherches historiques*, vol. XXVII, n° 4, avril 1921, p. 126. Reproduit dans Maurice Carrier et Monique Vachon, *op. cit.*, p. 301-302.